

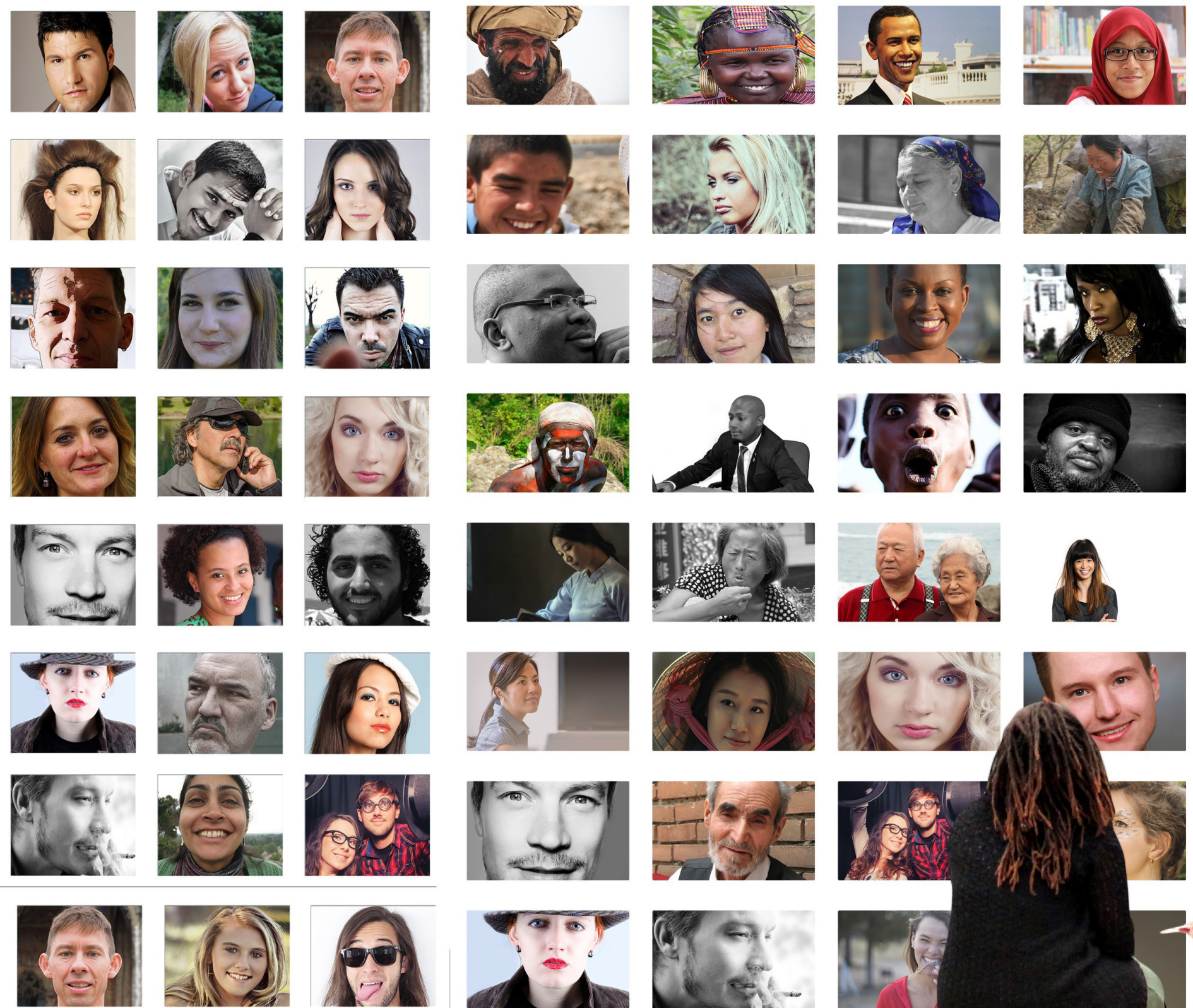


RAPPORT MORAL ET DE GESTION 2022

DIRECTION GÉNÉRALE
261 Avenue Thiers à Bordeaux

ari-accompagnement.fr







MOT DU PRÉSIDENT

Être citoyen !

Avec des droits et des responsabilités, et la reconnaissance pleine et entière d'une appartenance à une collectivité solidaire.

Devenir citoyen : tout un chemin à parcourir...

« Promouvoir la citoyenneté... et aider toutes les personnes accompagnées à acquérir ou à préserver leur autonomie et à s'inscrire, à leur manière, dans la collectivité... »

L'ARI a ainsi formulé dans ses statuts le sens de ses missions et de son engagement, une ambition mise en œuvre auprès de toutes les personnes avec handicap psychique ou porteurs de Troubles du Neuro-Développement qu'elle accompagne.

Le handicap, la souffrance psychique et sociale, avec leurs aspects de vulnérabilité et de possible chronicité, fragilisent toute la vie de relations, limitent les possibilités d'interactions avec l'environnement, et sont des éléments déterminants de la désocialisation, du décrochage, de l'abandon, de la rupture...

L'ARI accueille chacun dans sa singularité, avec son propre rythme, sa temporalité et ses modalités d'expression de ses difficultés. Il va s'agir de proposer des outils créant des environnements propices au rétablissement et à la responsabilisation, et permettant l'inclusion dans la vie sociale avec un accès à la santé, l'éducation, l'école, le travail, le logement, la culture, *etc.*

Trouver sa place dans la société, être acteur de sa propre vie, s'approprier son histoire, apprendre ou réapprendre à vivre avec son handicap (et/ou sa maladie), développer des capacités de confiance en soi, d'estime de soi et d'empathie sont les finalités d'un accompagnement.

Mais c'est aussi aider chacun à être l'acteur de son propre changement sans succomber à l'illusion que chaque personne est un être abandonné à lui-même, qui doit régler seul sa vie.

L'articulation entre autonomie et protection est un exercice d'équilibre où s'ajustent en permanence professionnels et personnes pour créer un cadre suffisamment sécurisé à l'intérieur duquel la personne reprend ses droits, conserve son originalité et son intégrité psychique.

Il faut rappeler avec force la nécessité du respect de chacun, de la confidentialité de ses propos et de l'intimité de son être au monde.

L'ARI promeut un indispensable décloisonnement institutionnel, avec une responsabilité partagée, dans une complémentarité déontologique et éthique.

L'ARI s'engage dans l'exploration de nouveaux modes d'instituer du social, dans la société des individus, ainsi que dans une dynamique participative au débat public pour aller dans le sens d'une co-construction entre réseaux associatifs et pouvoirs publics.

Docteur François BRIDIER

Président de l'Ari



POLITIQUE ASSOCIATIVE

RAPPORT MORAL ET DE GESTION 2022

Bilan et prospective

Miguel DUBOURDIEU et Dominique MAISON

Clore un exercice est toujours un moment particulier ; il invite à un retour sur les phases significatives ayant ponctué l'année qui s'achève et, simultanément, il incite au balisage de celle qui s'ouvre, à son jalonnement pour établir l'axe, encore très incertain, de son tracé.

L'exercice 2022 n'aura pas été de tout repos, fortement impacté, d'une part, par des tensions R. H. (cristallisées par l'iniquité de l'actuelle version du SEGUR) et, d'autre part, par un contexte national et international incitant à beaucoup de prudence sur les aspects budgétaires et financiers.

En 2022, l'ARI aura connu sa première année, depuis septembre 2005, sans l'implication active de Dominique ESPAGNET-VELOSO. Que, par ce canal, tous les remerciements associatifs lui soient de nouveau renouvelés.

L'appropriation, puis la prise en mains vigoureuse, de tous les projets initiés ont constitué l'un des enjeux prioritaires de 2022. Il s'agissait, sans en perdre l'esprit,

de les poursuivre au gré des imprévus et soubresauts matérialisant leur avancée. A titre d'exemple, le deuxième Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), dont les phases de travaux préalables avaient débuté en juin 2020, aura de nouveau fortement mobilisé les professionnels de la Direction Générale, ceux des établissements et services (en particulier, ceux du SESSAD TSA « Le Relais » de Gardonne) et ceux, bénévoles ou non, qui auront contribué à sa signature.

Qui plus est, notre force collective nous aura également amenés à concevoir de nouveaux projets et à élaborer des perspectives de développement de notre offre (résidences-accueil, « Un chez-soi Jeunes », Appel à Manifestation d'Intérêt sur le répit, sur la base d'une réponse inter-associative).

La vie des organisations, des communautés et sociétés sera toujours plus imaginative que nous ne le sommes. La mission principale d'un Bureau et d'une Direction Générale consiste toutefois à

tenter de circonscrire cette imprévisibilité, source d'enthousiasmes comme d'appréhensions. Leurs missions annexes résident également dans le souci permanent d'un traitement équitable de toutes les dimensions associatives, malgré, parfois, des ressentis et des conflits. Plus que jamais l'intérêt collectif doit primer sur l'intérêt individuel... ce dernier demeurant, malgré tout, légitime !

Pour ce faire, l'option d'une prospective participative a été retenue : elle consiste en la mise au jour de différents scénarios d'évolution pour lesquels atouts et contraintes respectifs seront identifiés et serviront, tant que faire se peut, à éclairer les décisions du présent. Cette option est exigeante et, souvent, source de mécontentements ou de désaccords. Quand bien même ! Elle reste ancrée dans l'ADN de l'ARI, portée sans faille, quels que soient les changements d'acteurs au cœur de notre vie associative.

La dimension participative de l'exercice se verra justifiée par l'intégration active de la totalité des personnes engagées dans nos projets : les personnes accompagnées, leurs familles, les professionnels, les administrateurs, le Comité Social et Economique, les partenaires, publics et associatifs... De la sorte, nous serons assurés de nous départir de transformations mécanistes uniquement portées par quelques-uns, au bénéfice d'un fonctionnement adhocratique se nourrissant des ressources de tous.

Dans la continuité de cet «esprit ARI», échanges et collaborations se traduiront, en 2023, par trois feuilles de route».

Transition inclusive et transformation de l'offre

Quel que soit l'échelon considéré, de l'ONU aux instances de pilotage départemental, en passant par le Parlement Européen, la transition inclusive et son corollaire un peu brutal, la désinstitutionnalisation, sont systématiquement promues comme les seules voies capables de garantir l'autonomie et la qua-

lité de vie des personnes en situation de handicap.

novembre 2022 , les représentants du Parlement Européen demandent aux pouvoirs publics de « *remplacer les structures institutionnelles et autres cadres ségrégués par un système facilitant la participation sociale, où les services sont fournis au sein d'une société inclusive* ».

En creux, on peut voir dans cette injonction l'un des premiers articles de la chronique d'une disparition annoncée : celle des institutions qui, en dépit de toute la souplesse dont elles peuvent témoigner (notamment grâce au passage en Dispositif), sont, sans nuance ou gradation aucune, désignées à la vindicte comme des lieux de ségrégation. Sans développer ici, on pourrait aisément démontrer que les fréquenter dans leur forme actuelle ne s'oppose en rien à la participation sociale, et que le recours au droit commun, indicateur de l'appartenance à une société inclusive, y est largement organisé ! Mais laissons-là...

Ce souci n'entraîne en rien notre volonté de voir dans l'inclusion sociale de toute personne accompagnée une sorte d'horizon atteignable grâce à des aménage-

ments adaptés.

sition réfléchie faisant consensus entre les acteurs concernés au premier chef. De même enrichissons-nous notre réflexion de travaux « alternatifs » montrant que l'inclusion ne saurait être un postulat posé indépendamment de son contexte de mise en œuvre, sauf à s'aventurer dans des pratiques pouvant, même sans le vouloir, confiner à la maltraitance.

Prospective territoriale et association des parties prenantes

Les termes de l'analyse prospective à laquelle nous nous livrerons seront réalistes et accessibles, en ce sens qu'ils prendront comme palier de possible transformation de l'offre l'échelon départemental.

C'est sur ce périmètre que s'effectueront les différents cadrages qui, sur un *continuum*, incluront l'identification de besoins, le montage de projets susceptibles d'y répondre, leurs financement, avancée et fonctionnement, jusqu'à leurs suivi et évaluation.

En matière de transformation ou, pour le moins, d'ajustement de l'offre, trois niveaux de structuration seront sollicités :

- l'association et ses composantes : les personnes accompagnées, leurs familles, les professionnels, le CSE, les membres du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale, dans leurs différents collèges ;

- la communauté sanitaire, sociale et médico-sociale, au travers de tous les partenaires concourant à la poursuite des projets individualisés des personnes accompagnées, et les autorités de contrôle et de tarification *via* les financements octroyés ou les redéploiements autorisés après étude des projets;

S'il ne s'agit pas de s'opposer à ce qui, aujourd'hui, fait office de postulat (...), il semble nécessaire, pour le moins, d'en interroger la systématicité.

lité de vie des personnes en situation de handicap.

S'il ne s'agit pas de s'opposer à ce qui, aujourd'hui, fait office de postulat (postulat qui, rappelons-le, se définit comme une position que l'on demande d'admettre avant tout raisonnement), il semble nécessaire, pour le moins, d'en interroger la systématicité.

Dans leur dernier Rapport adopté le 30

ments adaptés.

La discussion de cette volonté, pour le moins immodérée, du Parlement Européen avec toutes les parties prenantes des interventions associatives constituera une première feuille de route.

De façon constructive et circonspecte, sur la base de situations concrètes examinées dans toute leur complexité, nous nous attacherons à définir une po-

- l'environnement de vie des personnes dans les sphères de la vie affective et sexuelle, professionnelle, de la formation, sportive, culturelle et de loisirs. Ici, il s'agira de s'appuyer, à l'échelle d'un territoire donné, sur les forces motrices induisant un changement de regard porté sur le handicap.

De la sorte, accompagnements, organisation managériale et stratégie politique de l'association s'épanouiront dans un même mouvement, à un rythme identique et dans une direction partagée et commune.

Toutefois, pour que les conditions et méthodes de ce travail soient réunies, et que cet *optimum* soit atteint, il convient de partager une diversité de valeurs dont celle, cardinale, de l'autodétermination reconnue à tous.

L'autodétermination comme processus à interroger, dans les pratiques professionnelles et au-delà

Le soutien à l'autodétermination renvoie, en premier lieu, à un engagement associatif fort, relayé, au quotidien par ses professionnels. Promouvoir cette ambition suppose de faire évoluer l'accompagnement vers une facilitation du développement des compétences de la personne et de l'expression de ses souhaits propres. Cela passe par le sentiment d'avoir sa vie en main et, à terme, renforce l'estime et la confiance en soi. La consolidation de cette capacité à l'autodétermination est le premier pas vers une participation et une inclusion entière dans une société d'individus responsables, pour le meilleur comme pour le pire.

La valorisation de l'autodétermination témoigne de l'évolution profonde qu'ont connu la terminologie et la perception

du handicap, jusqu'à aujourd'hui travailler avec les personnes à l'atteinte d'objectifs émancipateurs grâce au défi qu'a constitué la proposition d'accompagnements toujours plus individualisés.

Mais, comme l'inclusion à tout crin, véritable mantra contemporain dont nous avons fait la critique précédemment, l'autodétermination, que l'on tente d'imposer dans toutes les dimensions de l'existence, ne doit pas devenir un de-

(...) l'autodétermination, que l'on tente d'imposer dans toutes les dimensions de l'existence, ne doit pas devenir un devoir, une contrainte, une prescription à obtenir sans délai.

voir, une contrainte, une prescription à obtenir sans délai. Elle suppose de laisser aux professionnels le temps d'introduire sa promotion dans le parcours de vie puis, progressivement, d'engager son opérationnalisation la plus large possible, dès lors que la personne l'entrevoit comme un bénéfice. Imposer l'autodétermination, y compris auprès des professionnels, sans leur accorder le temps d'en donner l'envie et de valoriser les capacités qui l'autorisent serait la manifestation d'une double violence : la première faite aux personnes, sommées d'y voir la seule voie de leur épanouissement ; la seconde à l'encontre des professionnels qui, pris dans ces injonctions, pourraient perdre le sens de leur action. Limiter les possibilités de dérive d'une agentivité posée comme unique objectif à atteindre, indépendamment de tout contexte et de toute aspiration, revient à refuser de voir l'autodétermination comme une solitude et à réaffirmer

sa dimension collective.

Pour parvenir à la modélisation de l'un des scénarios d'évolution possible de l'association, celui qui sera désigné comme le plus « désirable », nous avons besoin de vous, toutes et tous.

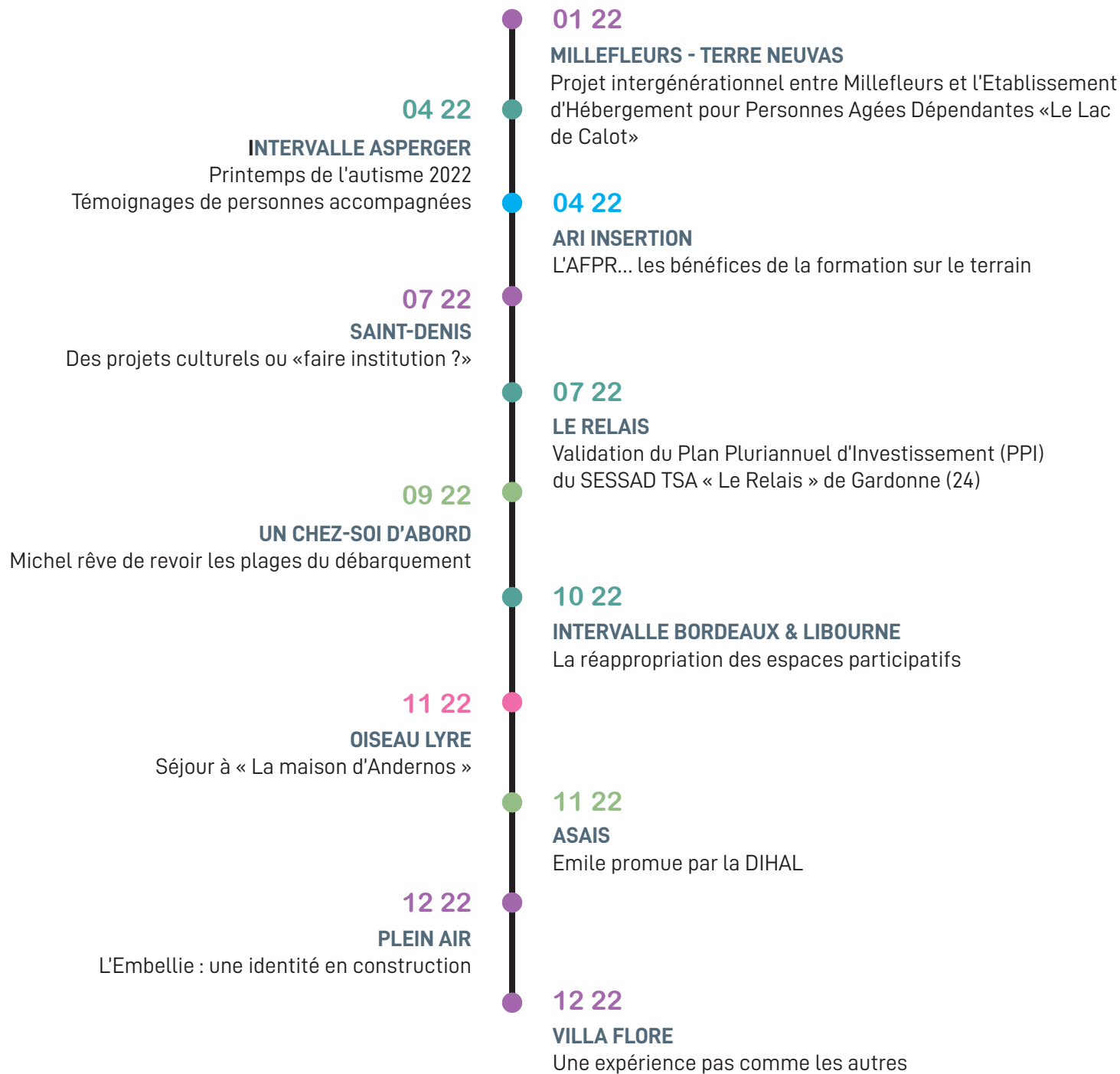
L'écriture de ces différentes feuilles de route ne pourra se faire sans vous, sauf à se priver de boussole et, à coups sûrs, à prendre le risque de se perdre dans des méandres de projets inutiles, menés à grands frais et sans réel souci du bien commun ■



AU TEMPS DES DISPOSITIFS



" Le temps de la réflexion est une économie de temps " Publilius Syrus



Projet intergénérationnel entre Millefleurs et l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) « Le Lac de Calot »

MILLEFLEURS - TERRE NEUVAS

« Les relations entre générations sont les plus porteuses de sens parce qu'elles nous relient à la durée et à une forme de permanence ».
Serge Guérin, sociologue et expert des questions de vieillissement.

Ce projet a vu le jour avant la crise sanitaire de la COVID 19, mais fut mis en sommeil durant cette longue période épidémique ; 2022 aura été l'année de sa relance.

Face à la question du traitement réservé à nos aînés, d'un sentiment de relégation et d'inutilité souvent ressenti par ces derniers, cette action relève, à la fois, d'un engagement citoyen et de la conviction éprouvée d'une plus-value pour les enfants de Millefleurs.

En effet, « la réciprocité que permet le lien intergénérationnel offre aux enfants et aux personnes âgées la joie d'apprendre au contact des autres, mais aussi de transmettre. La personne âgée porte sur l'enfant un regard bienveillant, neuf, sans inquiétude ni pression, qui fait grandir sa confiance en lui. De même, le jeune enfant a les capacités, en plus d'offrir sa joie spontanée et gratuite, de stimuler la mémoire et les émotions de la personne âgée, et revaloriser son rôle de transmission. »

Concrètement, sept enfants, accompagnés de deux professionnels du DITEP, se rendent à l'EHPAD

tous les mercredis, de 14h30 à 15h30. Ce rendez-vous hebdomadaire s'articule autour de jeux sportifs, de jeux de société, d'ateliers cuisine, de grands jeux (chasse au trésor pour visiter les lieux). Par ailleurs, les jeunes partagent les temps de goûter avec les résidents et ils les distribuent dans les chambres de ceux qui, pour des

raisons médicales, ne peuvent pas les quitter.

Ce lien désormais retissé, 2023 s'inscrit dans la continuité et le renforcement des actions engagées avec, comme élément supplémentaire, l'accueil de nos aînés dans l'enceinte de Millefleurs.



Printemps de l'autisme 2022

Témoignages de personnes accompagnées

INTERVALLE ASPERGER



Dans le cadre du «Printemps de l'Autisme» porté par le Conseil Départemental de Gironde, l'APAJH Gironde, et en association avec l'ARI, le vendredi 8 avril 2022, une conférence autour de l'insertion et l'autonomie des personnes TSA a été organisée.

Un grand nombre de personnes avec TSA souhaitent accéder à des formations et aspirent à une vie professionnelle et à un logement autonome. Néanmoins, leur insertion professionnelle, leur maintien dans l'emploi et la question de l'habitat constituent souvent des défis à relever, tant pour elles-mêmes que pour leur entourage.

Printemps de l'autisme

Le SAMSAH Intervalle Asperger a été sollicité pour illustrer les modalités d'accompagnement vers l'autonomie qu'il propose, notamment dans le logement.

Dans la logique de soutien du pouvoir d'agir des personnes qui l'anime depuis sa création, l'équipe a choisi de relayer la prise de parole des personnes accompagnées elles-mêmes.

Ainsi huit d'entre elles se sont-elles fortement investies dans ce projet et ont-elles réalisé, avec l'aide des professionnels, un film de 22 minutes dans lequel elles ont décrit en quoi le service leur est utile dans leur parcours d'autonomisation et, en particulier, dans le logement, thématique de la journée.

Ce moment fut riche en émotions, tant pour les usagers que pour leurs familles et pour les professionnels.

Constructive, formatrice et valorisante pour les participants, cette expérience sera à reconduire, autant que possible, en 2023 !

L'AFPR... les bénéfices de la formation sur le terrain

ARI INSERTION

2022 a été une année marquée par des besoins de recrutement, sur des postes administratifs et d'accompagnement... Les difficultés pour embaucher concernent beaucoup de secteurs, dont le social, et le service ARI Insertion en a également fait l'expérience. Le rapport au travail évolue et nous ne pouvons faire l'économie d'une part, d'interroger la place que lui accordent les candidats et, d'autre part, d'entendre des exigences diverses : s'il est question de la réorganisation « vie privée et vie professionnelle », il est aussi question du sens de ce qu'ils font, de leurs tâches et des missions dans lesquelles ils sont prêts à s'engager.

Cette réflexion a accompagné notre démarche de recrutement. Dans le cadre d'un échange partenarial, nous avons rencontré, le 21 avril 2022, un candidat. Sa volonté d'accompagner les personnes en situation de handicap a été le fil conducteur de l'entretien, ainsi que ses capacités et compétences transverses qui ont été évoquées.

Donner du sens et maintenir le désir relèvent aujourd'hui du défi, lorsque la mission est fortement mise en tension par les logiques de rationalisation et les contraintes économiques qui orientent l'attention sur la mesure de l'emploi des temps, l'efficacité plutôt que sur le besoin des bénéficiaires. Le morcellement de la mission entrave l'entière disponibilité que nous devons à la personne. Il faut penser la répartition du temps tout en maintenant les objectifs de la mission et le lien avec les bénéficiaires. Pour autant, au terme de cette rencontre, et en dépit de cette réalité, une nouvelle collaboration se projetait.

La question de l'intégration d'un futur collègue s'est posée : rencontrer au quotidien des personnes avec des troubles, souvent débordées par leur souffrance en raison de soucis divers et de leur histoire de vie demande une sensibilité, de la disponibilité, ne serait-ce que pour

tisser une relation de confiance. Cela demande aussi d'appréhender la nature des fragilités que nous accompagnons et comment nous les accompagnons. Les fragilités aujourd'hui se sont majorées, et nous constatons que le nombre de personnes vulnérables augmente depuis la crise sanitaire.

Un des leviers pour donner du sens aux professionnels est de s'appuyer sur la formation. Nous savons que ses effets se mesurent au regard de ses objectifs et, dans notre cas, aux attentes des



personnes que nous accompagnons. La formation professionnelle valorise une pratique et les formations classiques permettent difficilement de préparer à la mission du psychologue telle qu'elle est attendue au sein de notre service. Il en va de même pour le poste de chargé d'insertion. Un temps d'apprentissage est nécessaire au sein de notre équipe pour appréhender nos pratiques.

L'Action de Formation Préale au Recrutement (AFPR) est une mesure d'aide financée par Pôle Emploi. En direction des employeurs, elle vise à combler l'écart entre les compétences déjà détenues par le candidat et celles que re-

quiert la fonction envisagée. C'est une modalité qui privilégie la pratique pour savoir à quoi ressemble le quotidien en entreprise : le vivre, c'est différent que d'en entendre parler. On mise sur l'apprentissage en collectif, moins formel, moins formalisé. L'apprentissage se déroule avec et grâce aux pairs : il table sur l'observation de la vie d'un service. L'apprenant est témoin des missions telles qu'elles sont mises en œuvre auprès du public, des postures et des rôles liés aux fonctions ; cet apprentissage est essentiel lorsque l'accompagnement de la personne est au cœur de nos préoccupations. Nous avons tenté l'expérience en juin 2022, pour une durée deux mois. Cette mesure a été présentée à l'ensemble des collègues : à travers l'AFPR, il y a l'idée qu'un collectif participe à un processus de décision ; cela construit du sens pour une équipe, et de la cohésion. En outre, cette démarche a permis au stagiaire d'intégrer des modalités de travail et, pour nous tous, de les réfléchir de nouveau.

Dans cette démarche, les collaborateurs sont apprenants et, progressivement, deviennent sachants, enrichissant les pratiques déjà existantes et les regards. L'idée est de promouvoir un esprit de partage. Il est question de voir l'intérêt du rôle des terrains dans la formation pour donner du sens à la compétence qui doit se construire. Le terrain est l'un des supports pour la transmission d'une pratique et d'une culture professionnelles.

Après plusieurs semaines de transmission, d'apprentissage, le 13 septembre 2022, nous avons intégré un nouveau collègue au sein du service ARI Insertion.

Des projets culturels ou comment faire institution

SAINT-DENIS

A Saint-Denis, cette année aura été ponctuée par quatre événements marquants :

- l'inauguration du Pôle Adolescents en juin 2022 ;
- les concerts FRACAS, dans le cadre du projet culturel du DITEP en juillet 2022 ;
- le projet ERASMUS+ en Crête, en juillet 2022 ;
- la visite ministérielle de l'Unité d'Enseignement Externalisée d'Ambarès-et-Lagrave en septembre 2022, dans le cadre de la rentrée inclusive.

Continuer de « faire institution » à travers trois entités et trois dynamiques propres n'est pas simple. Pour y parvenir, le projet culturel aura été notre fil rouge.

Ce projet transversal permet aux professionnels et aux jeunes des trois entités d'être associés à ce programme regroupant sorties spectacles dans le cadre de l'internat, ateliers musicaux avec la Compagnie Fracas et partenariat avec l'Artothèque de Pessac. Cela permet de faire circuler, sur les trois sites, des expositions temporaires d'œuvres d'art alimentant conversations ou projets scolaires. Ce projet culturel a été soutenu par la DRAC et l'ARS Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre de l'Appel A Projet « Culture et santé 2022 ».

L'opportunité d'un projet Erasmus+ est venue compléter cette capacité du DITEP Saint-Denis à proposer des projets transversaux, même si, cette année, seuls des jeunes du Pôle Adolescents ont bénéficié de mobilité. En 2023, ce seront des jeunes de Blaye et du Pôle Ados qui, dans un cadre similaire, partiront en Sicile.

En 2022, huit jeunes de Saint-Denis, accompagnés par quatre professionnels, ont bénéficié, après une préparation de quatre mois, d'une mobilité de 11 jours à Réthymnon, alliant stages en entreprise et visites des plus beaux sites crétois. Ils ont reçu une attestation de compétences Erasmus et vécu une très belle aventure humaine qu'ils n'imaginaient pas forcément possible. Ce projet a été riche d'expériences pour eux, et riche d'enseignements pour notre équipe qui en ressort mieux armée pour accompagner, en inclusion, des jeunes parfois en grandes difficultés.

Être avec, dans les endroits où l'on pense que le jeune n'aurait pas sa place, pour lui permettre de l'occuper, voici en résumé ce que, chaque jour, les professionnels du Dispositif Saint-Denis tentent de mettre en œuvre.



Validation du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) du SESSAD TSA « Le Relais » de Gardonne (24)

LE RELAIS

Le projet de construction de locaux plus adaptés a suivi son cours, depuis l'achat du terrain signé fin juillet 2021. Pour rappel, le terrain acquis par l'ARI demeure sur la commune de Gardonne (rue Neuve). A l'instar de précédents aménagements, extensions ou constructions d'établissements et/ou services de l'ARI, le Cabinet d'architectes Kocken et Duvette nous accompagne dans la réalisation d'un futur lieu ressource adapté, ouvert, favorisant les circulations et occupations, y compris avec les partenaires extérieurs, intégrant les particularités sensorielles des publics, et modulable dans le temps...

Le permis de construire a été déposé à la Mairie de Gardonne le 30 septembre 2021. En l'absence d'aide à l'investissement, l'ARI a loué une partie de ses excédents à l'autofinancement du projet. Les nouveaux engagements et projections financières ont été validés par la direction générale de l'ARI en décembre 2022, ainsi que le choix des prestataires ayant candidaté aux différents appels d'offre lancés par le Cabinet d'architectes.

Compte tenu des nouvelles contraintes, le projet architectural a été repensé ; il a fait l'objet d'un permis modificatif en deux tranches, ce qui permettra d'entamer les premiers travaux en 2023, et de conserver la seconde tranche pour le cas où un financement était ultérieurement accordé par l'ARS, ou envisagé par l'ARI.

Du vocable « projet », nous sommes passés à celui de « chantier » ! L'aventure erratique s'est donc poursuivie en 2022 ; elle s'est finalement concrétisée, et s'accélère, en 2023. En effet, les travaux ont débuté le lundi 6 février dernier... pour une livraison escomptée dans le courant du premier trimestre 2024.



Michel rêve de revoir les plages du débarquement

UN CHEZ-SOI D'ABORD



A l'occasion du renouvellement de son Contrat de Prise En Charge (CPEC), Michel, que nous accompagnons depuis près de trois ans, nous fait part de ses rêves et projets : garder son appartement, maintenir le lien retrouvé avec son fils et, il est prêt, organiser ce fameux voyage sur les plages du débarquement ! En équipe, nous avons eu envie de lui proposer de partager cela dans le Rapport Moral et de Gestion ARI 2022 : un pied de nez aux représentations !

Michel, 59 ans, est un de ces locataires discrets, taiseux même, que le parcours d'errance a abîmé, bien sûr, auquel le traitement donne quelques impatiences, mais qui savent vous surprendre par leurs rêves précis et sensibles, là où nombre d'entre nous seraient bien en peine de répondre à cette simple question : « Quel est ton rêve ? » ! Il faut dire aussi que renouer avec ses enfants après tant d'années de silence demande du courage, de la ténacité et force l'admiration. C'est bien sûr émouvant d'accompagner cela. Pour en dire un peu plus, Michel est un amateur de polars, de séries policières et, surtout, d'histoire ! Il a été militaire pendant près de 10 ans, comme Caporal-Chef chez les parachutistes. Malheureusement, suite à une blessure de para-

chute, il a dû quitter l'Armée. Cette période, il la décrit comme « *mes plus beaux souvenirs avec la camaraderie, mais aussi un des pires, comme le front et les nombreuses pertes* ».

A l'époque, marié, un fils, Michel rebondit et trouve du travail dans la construction des rails des tramways de Montpellier et de Bordeaux. Mais c'est aussi un joueur de tiercé invétéré, et ce plaisir du jeu aura raison de lui, un temps... Financièrement ruiné, il se sépare de sa femme et, par conséquent, de son fils. C'est bien après cette étape difficile de sa vie que nous le rencontrons, *via* le dispositif Un Chez-Soi D'abord. Cette histoire, il nous l'a racontée, avec confiance et authenticité, tout au long de nos rencontres. Il nous a surpris plus d'une fois ! En 2021, nous lui proposons de partager ses rêves : « Revoir mon fils et revoir les plages du débarquement », pas forcément en même temps ! Tout un programme. Donc : Go !

Comme on ne manque pas de ressources au sein de l'équipe, et que Michel, au travers de ses goûts littéraires a un grand savoir expérientiel par procuration dans le domaine des enquêtes, pas mal de vents favorables sont réunis pour retrouver son fils ! Défi relevé ! Et on se dit que

c'est une belle histoire à partager ! Alors en début d'année, nous proposons à Michel d'écrire quelques lignes ensemble sur ce rêve réalisé ; il n'est pas contre, mais il nous a déjà embarqués sur le second rêve : « revoir les plages du débarquement pour le D DAY ! ». La dernière fois qu'il a fait ce voyage, c'était il y a 20 ans. Alors, entreprendre le temps de rédiger, ensemble, un texte à diffuser ou organiser en détail ce périple...

L'hébergement est trouvé, ce sera l'Hôtel de la Gare, à Bayeux, et c'est avec assurance qu'il a réservé lui-même ces quelques jours. L'achat des billets est calé ! Mais, pour Michel, le D Day ne se célèbre pas aussi simplement. Il a aussi envie d'un tour en Jeep sur le parcours d'Omaha Beach ! Après plusieurs appels et négociations, c'est trouvé ! Il bénéficiera même une traduction personnelle qui, habituellement, n'est pas proposée.

Au printemps 2023, avec un appareil photo en poche, Michel réalisera ce rêve. En espérant partager avec lui les photos de ce périple fait d'histoires et de beaux souvenirs, puis, peut-être aussi, les partager avec vous dans un témoignage à venir.

La réappropriation des espaces participatifs

INTERVALLE BORDEAUX & LIBOURNE

Après de long mois de restrictions liées au contexte sanitaire, les réunions d'expression des usagers ont pu reprendre dans leur format d'origine : association de temps d'échanges formels et de moments de convivialité.

Cette reprise s'est faite dans notre nouvelle salle de réunion, plus lumineuse et spacieuse, cadre apprécié par les personnes comme par les professionnels.

L'objectif premier était de permettre aux personnes de réinvestir cet espace comme un lieu d'échanges et de s'approprier, ou se ré-approprier, du pouvoir d'agir au sein du service. L'enjeu était d'autant plus fort qu'il s'inscrivait dans le contexte de la préparation à la nouvelle forme d'évaluation de la Haute Autorité de Santé, au cours de laquelle ils seront directement sollicités. Et ce fut un succès !

Un point a particulièrement mobilisé les personnes présentes : la rédaction du Règlement de Fonctionnement de la réunion d'expression des usagers, avec un acte fort posé. En effet, le vocable « usager » ne leur convenait pas : « Usager, ça fait sale ! » ; « Il y a plusieurs sens du mot « usager » » ; « « Usager », c'est plus neutre, il peut être utilisé avec une dimension péjorative ».

Après plusieurs propositions (« personnes accompagnées », « personnes accueillies », « Sam-sien », « Samsard ») et un vote, la majorité des personnes concer-

nées a validé la « Réunion d'expression des personnes accompagnées ».

« « Personne accompagnée » renvoie au fait d'être acteur ! » ; « « Accompagné », c'est quelque chose que l'on entend souvent, ici ! » ; « C'est moins sévère qu'« usager » » ; « « Personne accompagnée » montre que l'on a besoin d'accompagnement ! ».

Ils ont également choisi d'inviter les personnes sorties souhaitant revenir partager leur expérience du SAMSAH et de l'après-SAMSAH.

« Ça fait plaisir de revenir ici ! » ; « Ça serait bien qu'on garde un lien là où on a été bien ! » ; « C'est

important de garder un lien avec des gens qui nous écoutent » ; « ça permet au SAMSAH et aux autres personnes de voir comment on a évolué ».

Ils ont ensuite évoqué la lourdeur et la complexité des nombreux documents qui leur sont adressés et ne facilitent pas l'investissement lors des réunions d'expression.

Cela a permis la naissance d'un nouveau projet pour 2023 : la création de groupes « professionnels / personnes accompagnées » pour reprendre les différents supports institutionnels et en concevoir des versions plus accessibles. Un nouveau défi à relever !



Séjour à « La maison d'Andernos »

OISEAU LYRE

L'Hôpital de jour propose aux enfants d'expérimenter leur première séparation d'avec leur environnement familial en participant au séjour « La maison d'Andernos ».

C'est un séjour pour quatre enfants, qui se répète quatre fois dans l'année avec les mêmes enfants, pendant deux jours et une nuit. Ces séjours se déroulent toujours dans le même lieu au cours de l'année « la maison d'Andernos ». Les objectifs principaux sont de travailler l'autonomie de l'enfant dans la vie quotidienne et de partager des moments de vie en collectivité en dehors de sa famille.

Les déplacements se font principalement à pied afin de travailler au mieux les capacités de repérage de l'enfant. Les séjours sont répartis entre



chaque période de vacances scolaires afin d'observer le changement des saisons (novembre, février, avril et juin). Les journées sont organisées sur le même rythme. A l'issue de chaque séjour, des objectifs individualisés sont discutés avec chaque enfant et fixés avec lui, à réaliser au cours du séjour suivant.

Savoir prendre soin de soi (hygiène corporelle) et de ses affaires : un point est fait avec la famille de l'enfant avant le premier séjour. En fonction de ses capacités de l'enfant, des objectifs sont établis pour le soutenir vers une meilleure autonomie au quotidien (savoir se laver, s'habiller, ranger ses affaires...). La répétition des séjours à périodicité régulière permet d'évaluer les progrès de chacun.

Participer au choix, à l'achat et à la préparation des repas. Il s'agit, pour le groupe, d'établir des menus en amont des séjours ; les achats se font sur place (de préférence dans les mêmes commerces), ainsi que la confection des repas. Les enfants sont sollicités pour la mise du cou-

vert, le débarrassage et la vaisselle, en tenant compte des capacités de chacun.

Partager une vie de groupe. Chaque séjour est, pour les enfants, l'occasion de retrouver le même groupe. Des temps de jeux sont aménagés pour favoriser les échanges et le partage.

Vivre des expériences en dehors de sa famille. Pour la plupart des enfants, le premier séjour est une première séparation avec sa famille. La répétition des séjours permet à l'enfant d'anticiper les séparations à venir dans un cadre repéré et connu. Lorsque l'enfant a participé à deux séjours consécutifs, une rencontre est proposée aux parents afin de faire un point et de définir les objectifs à venir.



L'EMILE promue par la DIHAL ASAIS

En novembre 2022, la DIHAL (Délégation Interministérielle pour l'Hébergement et l'Accès au Logement) et l'USH (Union Sociale pour l'Habitat) ont sollicité l'EMILE pour présenter son projet, à l'occasion d'un atelier intitulé « L'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL), un outil essentiel pour la mise en œuvre du Logement d'Abord ».

Cet atelier a réuni plus de 500 participants de différentes structures (administrations centrales et services déconcentrés de l'Etat, Union Sociale pour l'Habitat, associations régionales HLM et bailleurs sociaux, Action Logement, Collectivités Territoriales, Agences Départementales pour l'Information sur le Logement, *etc.*) Notre projet bordelais y a été présenté à quatre voix, représentatives du décroisement et de

la coopération engagés sur notre territoire :

- Madame Rachel PASCAL (Chef de l'Unité « Logement Adapté », DDETS de la Gironde)
- Madame Perrine ILONGO (Gironde Habitat)
- Madame Laetitia KERHOAS (Mésolia)
- Monsieur Carl GAUDY (Directeur d'ARI-Asais et du GCSMS « Un Chez-Soi d'Abord » Bordeaux Métropole).

Initié en 2016 sous l'intitulé « Equipe OPH », le projet EMILE a su démontrer la pertinence de son objet : éviter que des personnes ne « perdent » leur logement - ou ne puissent y avoir accès - en raison de difficultés à habiter inhérentes aux manifestations de leurs troubles de santé mentale.

Pour y parvenir, bailleurs sociaux, services de l'Etat, Conseil Départemental, professionnels



médico-sociaux ont appelé à un décroisement de leurs pratiques : ils co-construisent et animent ce projet au sein d'un Comité de Pilotage trimestriel.

La mise en œuvre « de terrain » est confiée à une équipe volontairement intégrative qui transcende, là aussi, les champs professionnels et institutionnels : les intervenants (travailleurs sociaux, infirmier, Médiateur de Santé Pair) sont mis à disposition par des structures spécialisées en leur domaine (Centre Hospitalier Charles Perrens, Comité d'Etude et d'Information sur les Drogues, La Case, l'ARI). Leurs interventions s'appuient sur la reconnaissance des compétences des personnes accompagnées : à partir de l'expérience de chacun, ils construisent des accompagnements « sur-mesure », guidés en cela par les besoins et limites exprimés par la personne.

Ce projet, à la croisée des politiques publiques médico-sociales (logement d'abord, santé mentale, « aller vers », inclusion, développement du pouvoir d'agir), témoigne de l'avenir de l'action sociale : partager et potentialiser les compétences des acteurs au sein d'un même territoire! Depuis, le CCAS de la ville d'Avignon, mais aussi un chargé de développement social chez un bailleur social de Montpellier ont sollicité l'EMILE pour bénéficier du retour d'expériences de ses membres en matière de co-construction du projet.

De même la DIHAL leur a suggéré pour intégrer le Comité de Pilotage des travaux « Logement social et santé mentale » qui vise à produire pour fin 2023, un Guide de Recommandation de Bonnes Pratiques.

Atelier Dihal



86^e Atelier de la Dihal en lien avec l'USH

L'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL), un outil essentiel pour la mise en œuvre du Logement d'Abord

Judi 24 novembre 2022
14h00 - 16h30

L'Embellie : une identité qui se construit ...

PLEIN AIR

Fin novembre - début décembre 2022, Arcachon accueillait les Journées Nationales de l'AIRe. A cette occasion, l'équipe de Plein Air présentait deux dispositifs : l'Escale Estivale et l'Embellie.

Une des particularités des DITEP réside dans le passage d'une logique de place à une logique de parcours, d'une logique d'accueil à une logique d'accompagnement. Bien que s'inscrivant dans une continuité, l'Embellie se différencie des DITEP en mettant l'accent sur l'accueil de courte durée.

Ce dispositif a été proposé à des jeunes dont l'âge varie entre 10 et 20 ans.

Pour quelques jeunes, l'Embellie a été proposée pour répondre à différents types de difficultés: aux moments de rupture ; en termes de transition ou de sas entre les périodes de vacances et le retour dans le collectif ; dans l'attente d'intégrer un nouveau dispositif ; suite à la mise en place ou à une modification de traitement ; suite à des passages à l'acte violents ou des conduites dangereuses (fugues, consommation de toxiques, tentative de suicide).

Pour l'équipe, l'objectif est de proposer un accueil ajusté, contenant, propice à la rencontre, à l'apaisement et à l'observation.

Le séjour s'articule autour de plusieurs temps.

En amont de l'accueil des jeunes

L'équipe de l'Embellie peut être amenée à se déplacer dans le DITEP d'origine afin de rencontrer la famille ou le jeune pour présenter le dispositif et préparer le séjour.

Un temps de réunion avec l'équipe de l'Embellie, un psychologue et l'équipe de direction du DITEP permet, à la fois, d'affiner la compréhension des attendus des adresseurs et de revenir sur les accueils de la semaine précédente.

Ce temps de travail clinique est d'autant plus important qu'il y a une certaine prise de risque pour les professionnels, notamment lors de l'accueil d'un jeune faisant suite à un passage à l'acte.

Enfin, l'accueil simultané de plusieurs jeunes nécessite une réflexion afin de ne pas créer des situations pouvant s'avérer contre-indiquées au bien-être des uns et des autres.

Arrivée

Les professionnels du DITEP d'origine accompagnent les jeunes à Andernos, sur le site de l'Embellie. Cela permet une transition et un temps de « mise en mots » entre le jeune, son accompagnateur et l'infirmière ou l'éducateur de l'Embellie.

Le déroulement du séjour

Le séjour se construit autour de plusieurs axes : des temps collectifs avec la préparation des repas, des temps d'activités (musique, bois, promenades, découverte de l'environnement), des temps de pause obligatoires en cours de journée (seul dans un espace calme). Une vigilance particulière est portée au ralentissement du rythme et à la limitation des sur-sollicitations. Un travail est mené autour des émotions, pour aider le jeune à percevoir les différents mouvements qu'il traverse.



La fin du séjour

Le séjour se termine par un temps de parole avec les mêmes acteurs, afin d'évoquer le déroulement du séjour et de permettre au jeune de mettre des mots sur le moment qu'il vient de vivre. Un des objectifs est également d'accompagner sa réinscription au sein de son environnement de référence.

A l'issue du séjour, un compte rendu écrit est réalisé par l'éducateur et l'infirmière, puis adressé aux équipes qui accompagnent le jeune. On y consigne des éléments sur le déroulement du séjour, les différentes observations et sujets apportés par le jeune ; cela facilite le lien avec le travail clinique engagé dans le DITEP d'origine. Après un an et demi de fonctionnement, l'équipe de l'Embellie s'est dotée d'une identité propre ; elle s'inscrit dans une logique de prévention venant garantir une forme de continuité, en lieu et place de ruptures répétées que certains jeunes ont eu à connaître.

Une expérience pas comme les autres

VILLA FLORE

Témoignage de Céline
Educatrice spécialisée

Nous sommes des êtres issus d'un passé, des êtres en devenir, des êtres de transmission, qu'importe notre âge, qu'importe le lieu d'où nous venons, qu'importe les identités que nous portons.

En créant des espaces de rencontre, des ateliers d'écriture, les Editions « Seuil Jeunesse » et le « Labo des histoires » ont voulu mettre en relation des adultes et des jeunes aux histoires différentes, et offrir à ces derniers un espace d'expression singulier, mais aussi un espace commun de partage.

Des auteurs ont animé des ateliers et écrit une lettre à l'adolescent qu'ils étaient ; ils ont accompagné des groupes de jeunes dans l'écriture d'une lettre aux adultes qu'ils deviendront. 70 ateliers d'écriture créative ont donc été proposés à plus de 100 jeunes accueillis par des structures des champs social, médico-social, éducatif et de l'insertion.

En Nouvelle-Aquitaine, Amélie SARN, autrice jeunesse, est intervenue auprès de jeunes du Lycée François Mauriac de Bordeaux et de jeunes de structures de notre association : le SESSAD Villa Flore de Bordeaux et le DITEP Plein Air de Mios.

Kelly, jeune fille de bientôt 21 ans au parcours tumultueux et au regard fuyant, à l'agitation débordante mais à la lassitude envahissante, a participé avec assiduité à ces différents ateliers.

Par le biais de jeux, de calligrammes, les jeunes sont entrés dans un processus d'écriture. Kelly s'y est montrée impliquée, soutenant envers ses camarades. Elle a écrit sa lettre comme réponse à une consigne, comme

témoignage d'un instant, d'une pensée envahissante couchée sur le papier. Elle y a mis d'elle de l'authenticité et de la souffrance.

Sur la petite centaine de lettres finies, transmises, seules 19 ont été choisies pour figurer dans l'ouvrage « CHER.E MOI ». En effet, les lettres des auteurs en herbe aux adultes qu'ils deviendront ont été mêlées à des lettres d'auteurs confirmés, des personnalités, s'adressant aux adolescents, aux enfants qu'ils étaient. Le critère de sélection était avant tout la capacité à toucher, à transmettre à travers les générations. La lettre de Kelly a été sélectionnée parmi ces 19.

Comme à son habitude, notre jeune « blasée » n'a pas esquissé de sourire, de joie à cette annonce. Quand il a été question de monter à Paris, invitée par les Editions du Seuil pour présenter l'ouvrage au Salon du Livre Jeunesse de Montreuil, juste un mot : « *je n'ai jamais mis les pieds à Paris* » ; « *Je ne monterai pas sur scène, je ne parlerai pas* ».

Alors, de fil en aiguille, se dresse dans ma tête d'éducatrice optimiste l'idée d'une journée alliant reconnaissance et découverte. Un moment qui boosterait son *ego* pour les 100 prochaines années, qui lui rendrait hommage, qui lui montrerait de quoi elle est capable ; un moment pour ouvrir les yeux, en prendre plein les mirettes, la CAPITALE, merde ! La première fois, le tout Paris en quelques heures, un tour de ville et ses monuments.

Nous sommes parties de loin ! Seule représentation qu'elle avait : la Tour Eiffel... Non, rien d'autre, même en creusant. Très bien ! Alors nous commencerons par là ! Du coup, si nous devons faire un inventaire à la Prévert, ça pourrait donner ça :

« *Monster* » (nom d'une boisson énergisante), toujours, tous les jours : pour la force et pour la forme, surtout pour me faire râler.

1er décembre, un froid de canard, métro aérien, Trocadéro, Tour Eiffel majestueuse, premier sourire, c'est dans la boîte ! Ensuite, Place de l'Etoile, Champs Élysées, Happy Meal et PSG, Concorde, encore métro. Puis, direction Montreuil : la foule, l'angoisse, la tremblote, la transpi, et ça démarre et ça s'agite et, finalement, ça passe et ça s'émeut.

Petite photo souvenir avec les autres jeunes

auteurs et séance de dédicaces. Je crois rêver : des dédicaces ! « *Mais je n'ai même pas de signature* » me dira-t-elle (mais bon... elle fait durer son plaisir).

Oui, du plaisir... toujours dissimulé, un peu, mais suffisamment clair pour une fois, et pas de plainte, pas une de la journée entière et ça, ça fait du bien !

Et notre petit marathon qui se poursuit : la Butte Montmartre, le Sacré Cœur et des marches, un peu de cardio : « allez ! allez ... » Et une gaufre, de la chaleur et on repart ! On crapahute à Saint-Lazare et le métro... mais il y a du monde, alors on marche.

Châtelet, l'Île de la Cité et Notre-Dame : « clic-clac », c'est dans la boîte : les quais, l'Assemblée Nationale, le Pont des Arts, les Invalides, le Grand Palais.

Dernier métro... trop saturé... on laisse passer et le suivant, entrée forcée : un train à ne pas loucher, des souterrains à emprunter et puis, enfin, notre quai, notre voiture, notre siège, les mollets qui fourmillent et les sourires aux lèvres, selfie souvenir.

Journée de dingue, journée de rêve, 24 500 pas : ah oui, quand même ! Et 8° : ah oui, quand même ! Mais « *promis, on y reviendra* », et puis rideau !

Témoignage de Kelly
Autrice

« Grâce aux ateliers d'écriture, j'ai pu soulager ce que j'avais dans la tête par écrit et montrer qu'il faut avancer dans n'importe quelle situation, car on peut toujours se relever si on en a envie, même si ça met longtemps. Et puis, j'espère que ma lettre va pouvoir aider ou encourager des personnes.

Aller à Paris, pour aller au Salon du Livre Jeunesse de Montreuil, c'était un moment magique mais impressionnant : je n'aime pas le monde, je n'aime pas être enfermée et, là, c'était une foule dans un lieu clos, mais pourtant c'était bien. Je ne sais pas comment expliquer, mais je m'y sentais bien. Je sais que c'est une expérience incroyable que je ne vivrais qu'une seule fois dans ma vie. C'était ma première fois à Paris et pour reprendre le slogan du PSG « *Paris est magique !* ». »

CHER.E MOI

LETtres À L'ADO
QUE J'ÉTAIS

LETtres À L'ADULTE
QUE JE SERAI

Denis Baronnet,
Clémentine Beauvais,
Patrick Chamoiseau, Sarah Chiche,
Alex Gousseau, Joëlle Écormier,
Jean-Jacques Fdida, Gary Ghislain,
Valentine Goby, Julia Kerninon,
Anne-Fleur Multon, Berthet One,
Pomme, Marie Pourchet,
Bertrand Puard, Amélie Sarn

SEUIL / labo
des littératures



SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ABG 2017 : Autisme Bordeaux Gironde 2017

Ad'Ap : Agenda d'Accessibilité Programmée

ARS : Agence Régionale de Santé

ASAIS : Accueil, Soutien et Accompagnement vers l'Insertion Sociale

BP : Budget prévisionnel

CLS : Contrat Local de Santé

CLSM : Conseil Local de Santé Mentale

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CSE : Comité Social et Economique

CTRA : Comité Technique Régional de l'Autisme

DDETS : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

EDAP : Equipe Diagnostic Autisme de Proximité

EFE : Excédent de Financement d'Exploitation

ETP : Equivalent Temps Plein

EMILE : Equipe Mobile Inclusive par le Logement et l'Emploi

FRNG : Fonds de Roulement Net Global

GCSMS : Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale

GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle

GVT : Glissement Vieillesse Technicité

DITEP : Dispositif Intégré Thérapeutique, Educatif et Pédagogique

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

MDS : Maison Départementale des Solidarités

PCO TND : Plateforme de Coordination et d'Orientation pour les Troubles du Neuro-Développement

PTSM : Projet Territorial de Santé Mentale

RSA : Revenu de Solidarité Active

SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

SAPF : Sésame Autisme en Pays Foyen

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

TND : Troubles du Neuro-Développement

TSA : Troubles du Spectre de l'Autisme

UEE : Unité d'Enseignement Externalisée

UNAFAM : Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques

ARI

**Siège Social de l'Ari
Réalisation Direction Générale**

261, Avenue Thiers, 33100 Bordeaux
05 56 33 23 90 - siege@ari-accompagnement.fr
<https://ari-accompagnement.fr>